



Enquête chez les producteurs d'ylang - Un potentiel de relance à concrétiser

La Direction de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt (DAAF) et le Conseil Départemental de Mayotte (CDM) allient leurs efforts pour faire émerger un pôle économique autour de l'ylang à Mayotte.

La construction du pôle d'excellence rural (PER), dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le CDM, est en cours à Coconi. Sa vocation est d'animer les filières des plantes aromatiques et médicinales.

La DAAF défend le dossier d'une augmentation des soutiens à la filière (production, transformation, investissements, encadrement et exportation) auprès des autorités de Bruxelles, notamment en soutenant la compensation des surcoûts supportés par les acteurs de la filière, au regard des conditions de production aux Comores. L'espoir est de faire vivre sur cette production « signature » de Mayotte, plus d'une centaine de familles agricoles, sans compter les emplois induits dans la transformation et l'agrotourisme. Pour atteindre les objectifs de relance escomptés pour cette spéculation, cette demande s'inscrit également dans une démarche indispensable de structuration de cette filière

Le « scénario de relance », mise au point sur le premier trimestre 2017, a conduit les acteurs locaux à solliciter la réalisation d'une enquête sur le terrain, afin de vérifier la véracité d'une telle hypothèse.

L'enquête « terrain »

La méthodologie prévoyait de visiter 70 des 95 producteurs qui ont demandé l'aide surfacique majoré « ylang » en 2016, soit 80% des 125 ha recensés. Dans les faits, il est constaté un nombre non négligeable d'exploitants qui ne se sont pas déclarés à la PAC (politique Agricole Commune). 76 exploitants pour 82 parcelles et 116 ha ont été enquêtés, dont 10% ne faisaient pas partie des déclarants 2016.



Le potentiel surfacique serait donc à réviser à la hausse, avec de l'ordre de 135 ha encore présents.

Etat des ylangières

87% des parcelles sont accessibles par un engin de type 4X4, avec toutefois de grosses difficultés potentielles dans 31% de ces cas. A contrario, 14% ne sont accessibles qu'à pied, ce qui va poser problèmes si ces exploitants voulaient adhérer à la vente de fleurs et au système de collecte organisée.

L'âge des ylangières varie de 6 mois (1 parcelle d'1,36 ha) à 60 ans, avec une médiane à 30 années et une moyenne à 32 ans +/- 9 ans. La densité est assez homogène autour de 400 arbres à l'ha. En fait et l'analyse de la productivité en fleurs va nous le montrer, cette situation n'est pas catastrophique car les arbres peuvent encore correctement produire jusqu'à près de 60 ans d'âge et des techniques de repage sont possibles.

Il s'agirait toutefois de reprogrammer rapidement un plan de plantations nouvelles pour rappro-

cher l'âge moyen des 15 à 20 ans, situant l'optimum de productivité.

Sur chacune des parcelles visitées, la qualité de la taille et le degré d'aération ont été notés sur une échelle de 1 (mauvais état à 5 : très bon état).

Il apparaît que 95% des ylangières sont correctement taillées en hauteur en particulier (note supérieure à 3),

avec pour plus de 90% d'entre elles, une disposition des branches porteuses de fleurs, suffisamment aérée pour permettre un potentiel de production correcte. 56% des arbres sont en excellent état.

Il s'avère que les exploitants, même s'ils ne récoltent pas les fleurs, coupent et taillent pour donner les branches éliminées à manger en fourrages aux zébus. Si, cette conformation des arbres est restée correcte dans une majorité de cas, pour que la production de fleurs soit optimisée, il faut parfois reprendre un entretien conforme à cette destination. Chez 50% des exploitants, il n'y a pas de délai pour cette reprise – En moins de 8 mois, 45% des autres sont en capacité à reformater les arbres pour que les fleurs soient abondantes – Dans 4 à 5% des cas, les parcelles sont à arracher ou difficilement rattrapables.

Degré d'aération		2 - Pas assez aéré - bc de petites branches	3 - Aération correcte, mais trop buissonnant	4 - Bonne disposition des branches porteuses de fleurs	5 - Excellente conformation	
Qualité de la Taille	1 - Charpentières trop hautes-mauvaise taille	0,1%	0,9%	0,0%	0,0%	5,0%
	2 - Mauvaise conformation, mais taille faite	3,3%	0,8%	0,0%	0,0%	
	3 - architecture correcte en hauteur	0,0%	4,4%	1,8%	0,0%	
	4 - Bonne conformation de la structure	0,0%	0,6%	19,6%	8,0%	
	5 - Excellent aspect et équilibre	0,0%	0,0%	2,1%	56,8%	
		10,1%				

De l'analyse de la conformation des arbres et de l'observation du début de production des fleurs, 44% des arbres ont un potentiel de fleurs de plus de 2 tonnes/ha, 85 % peuvent produire plus de 1,5 t.

A 2 % de rendement en HE, rapporté aux 135 ha estimés encore présents, l'extrapolation conduit à 4,8 à 5 tonnes d'HE complète, qu'il est possible de produire immédiatement, en situation de reprise massive de la cueillette.

Analyse qualitative des souhaits des exploitants

94,7% des exploitants interrogés déclarent avoir envie de poursuivre ou reprendre leur activité de producteur d'ylang, à condition que le prix devienne attractif. A la question sur l'effort de replantation pour lequel ils pourraient investir, les 3/4 s'en disent prêts, au moins en remplacement des pieds chétifs ou morts. Les autres (27%) sont généralement trop âgés, sans espoir de reprise, pour le faire.

Mais, ce sont dans les modalités de cette reprise que les nuances se sont fait jour.

Autonomie vis-à-vis de la cueillette

Souhait vis-à-vis de la cueillette	
66,2%	Cueillette par eux-même
30,3%	sont prêt à faire appel à un service de cueillette
3,5%	ne peuvent cueillir eux-même, mais ne se prononcent pas sur ce service extérieur

Les 2/3 savent et veulent pouvoir rester autonomes au niveau de la cueillette.

Par contre, 30% sont favorables à la mise en place d'un service de cueillette dès maintenant, ce qui les soulagerait dans cette tâche.

Ainsi, c'est 34% minimum (avec ceux qui ne peuvent cueillir) qui pourraient bénéficier de ce service et donc d'un potentiel de livraison automatique à la distillation, sachant que, si ce service

Comment transformer ce potentiel en réalité ?

Dans l'immédiat, ce serait au moins 1,8 tonne d'HE qui pourrait être produites dans le dispositif centralisé de distillation mutualisée avec achat des fleurs aux producteurs.

Toutefois, par la mise en place d'une

	soit:	en nombre d'arbres	en kg de fleurs, à raison de 4,62 kg/arbre	en kg d'HE complète, à raison de 2% de rendement en distillation
Nombre d'exploitants souhaitant distiller par eux-même	32	25 680	118,6 tonnes	2,4 tonnes
Nombre d'exploitants souhaitant vendre les fleurs	41	18 981	87,7 tonnes	1,8 tonnes

marche et est de qualité, d'autres se montreront rapidement intéressés.

Autonomie vis-à-vis de la distillation ou attrait pour la vente des fleurs

Les 32/73 ayant déclarés vouloir continuer à distiller ont les surfaces parcelaires les plus grandes (2 ha en moyenne) et représentent 57% de la production, soit 2,4 tonnes d'HE en production d'aujourd'hui.

Pour autant, les 30 alambics visités sont dans un état variable : 23% sont en très bon ou bon état et 15% sont en mauvais état ou hors d'usage, ce qui réduit d'autant les velléités à distiller par eux-mêmes.

Si 55% des exploitants souhaitent vendre leurs fleurs, ils n'ont qu'une idée vague du prix qu'ils pourraient en demander, surenchérisant le plus souvent, avec en moyenne un prix souhaité à 4 €/kg de fleurs. Seulement 3 enquêtés sur 41 disposent d'un moyen autonome (véhicule) pour transporter les fleurs jusqu'à un lieu de distillation. Ceci abonde dans le sens d'une réflexion précoce à avoir sur le moyen de « collecte et transport des fleurs » et du dispositif de gestion de celui-ci, au même titre que pour la logistique de cueillette.

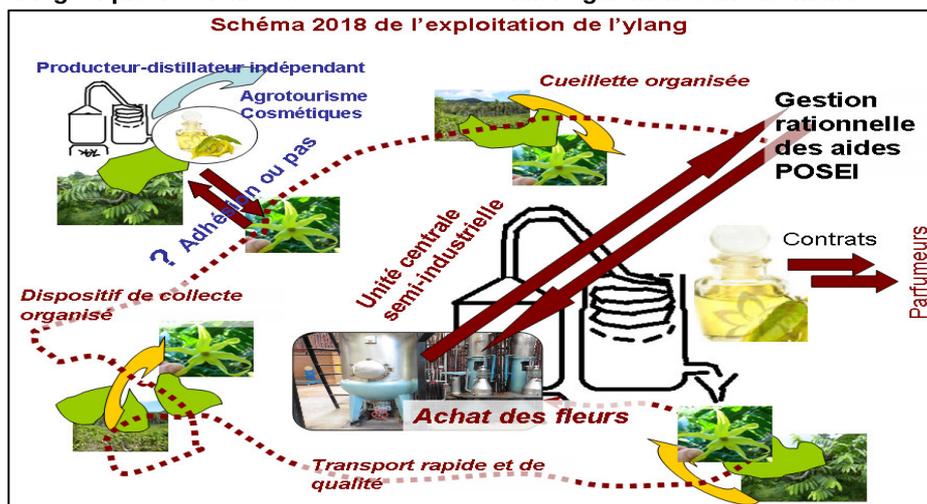
Organisation collective de la filière et pérennité générale des parcelles en ylang

93% des enquêtés ont déclarés être favorables à une adhésion à une structure collective, que ce soit une association ou une coopérative. Mais, seulement 13% ont envie de prendre des responsabilités dans cette structure.

11% des exploitants pensent ne pas pouvoir pérenniser leurs plantations faute de repreneurs ce qui, à contrario, donne un chiffre de 89% qui assurent pouvoir poursuivre l'activité. Dans ce dernier cas, quand l'exploitant est âgé, c'est un de ses enfants qui assurera la relève.

En situation de non reprise par les enfants, les exploitants aimeraient bien que la plantation ne soit pas abandonnée et cherchent des solutions pour cela. L'idée de confier les travaux à un opérateur extérieur pourrait faire son chemin, car c'est cette solution innovante qui est de nature à convaincre les « ayant droit » de poursuivre l'activité ylang sur ces parcelles. Sans solutions de ce type, la parcelle sera arrachée et transformée en cultures vivrières.

Ce problème de succession est à étudier également sérieusement.



gestion rationnelle et collective des aides POSEI, l'assurance d'un prix à la fleur rémunérateur, les 2,4 tonnes d'HE distillées par les indépendants pourraient rapidement rejoindre la 1^{ère} catégorie de producteurs.

Le potentiel est donc encore bien présent, mais il nous faut trouver une « locomotive » pour prendre en main un projet intégré de relance et d'investis-

sement en hommes et en matériels ; car même si les mesures d'aide européenne à la structuration des filières prennent en charge à 100% les techniciens d'encadrement et 75 % des investissements, on se heurte toujours à la capacité de préfinancement que le règlement européen impose au porteur de projet. Un partenariat avec des acteurs privés sur la filière sont donc à rechercher.

Le kanga de la ménagère poursuit sa baisse entamée depuis le mois de juin.

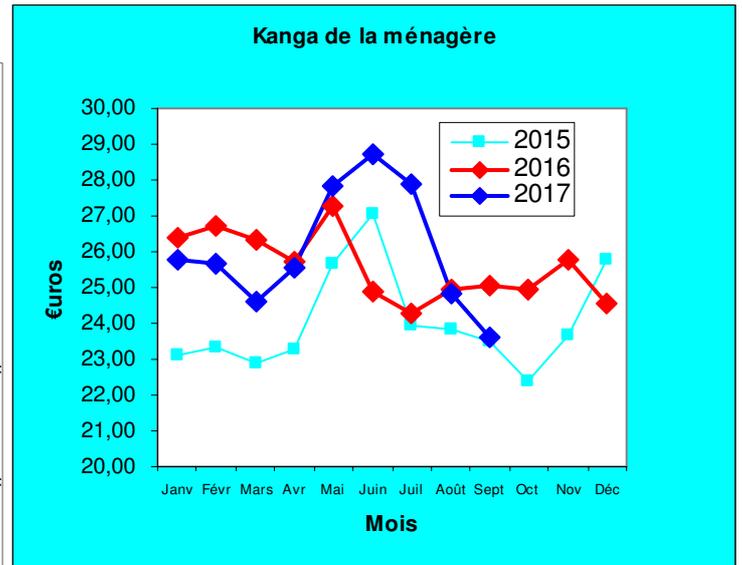
Fruits : Une légère baisse de prix d'environ 5% est constaté sur l'ensemble des produits, sauf en banane dessert qui prend 15% du fait d'une baisse de poids moyen due à la sécheresse. Les mangues font aussi leur apparition sur les marchés.

Légumes : Excepté le fruit à pain, qui voit son prix s'accroître d'environ 10%, d'une manière générale, les prix des légumes sont en légère baisse d'environ 5%.

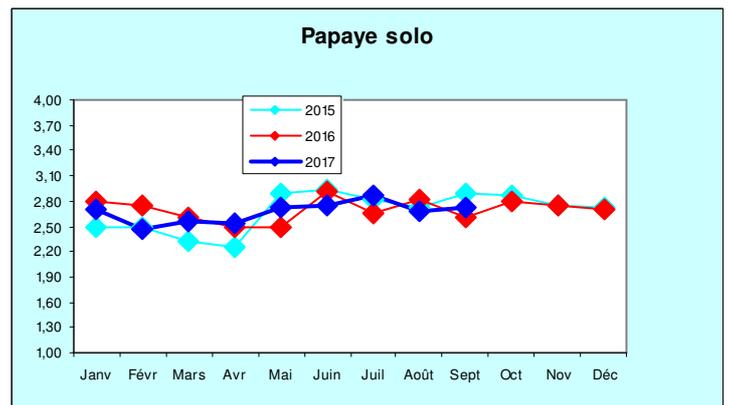
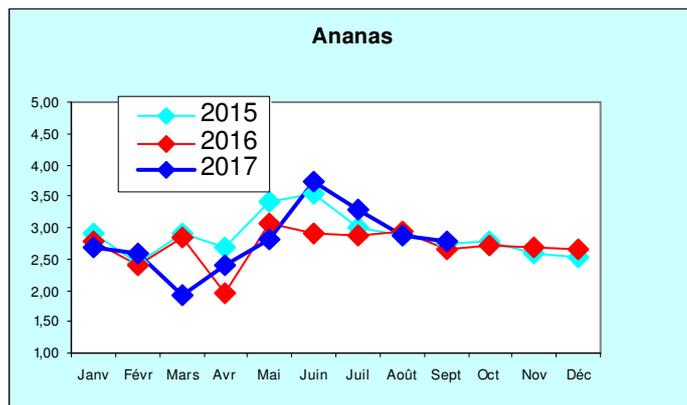
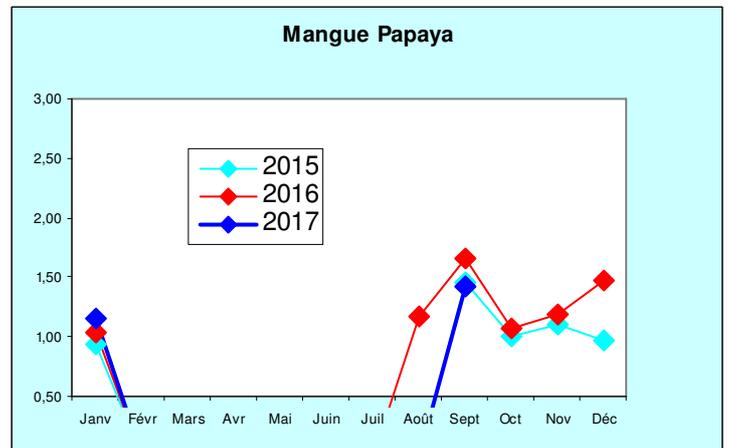
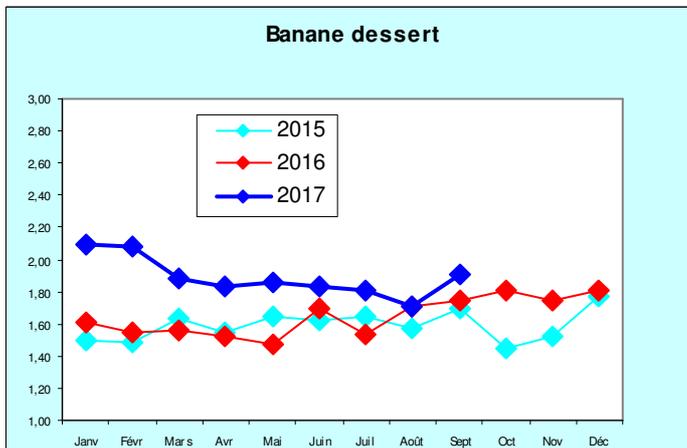
Condiments et produits transformés : Le piment békéré et la purée de piment continuent toujours de baisser.

Constitution du kanga de la ménagère (10 kg) :

		LEGUMES	• Tomate = 600 g
FRUITS		(7 kg)	
(2 kg)		• Aubergine = 400 g	CONDIMENTS
• Ananas = 400 g	• Banane verte = 1,5 kg	• Ail = 100 g	(1 kg)
• Banane dessert = 400 g	• Mafanes = 1 kg	• Oignon = 200 g	
• Cocos = 400 g	• Morelles = 1 kg	• Piment = 200 g	
• Papaye = 400 g	• Concombre = 300 g	• Purée de piment = 200 g	
• Mangue = 400 g	• Manioc = 1,5 kg	• Achards = 200 g	
	• Fruit à pain = 200 g	• Jus de citron = 100 g	
	• Salade = 500 g		

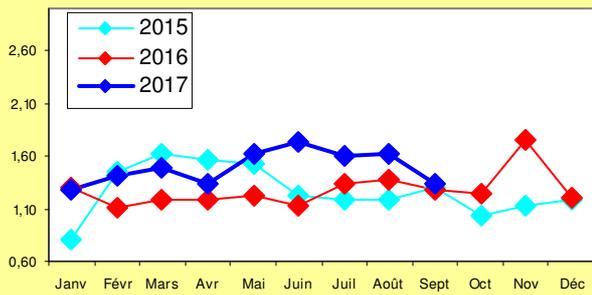


Fruits (moyenne glissante sur 5 semaines des prix hebdomadaires)

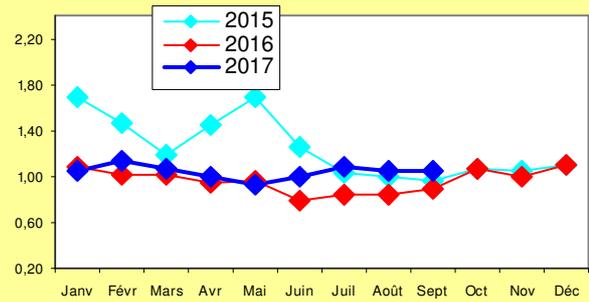


Légumes (moyenne glissante sur 5 semaines des prix hebdomadaires)

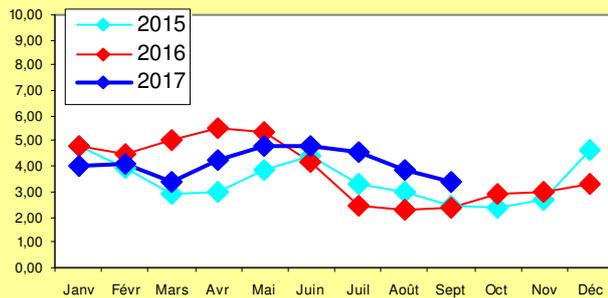
Banane verte



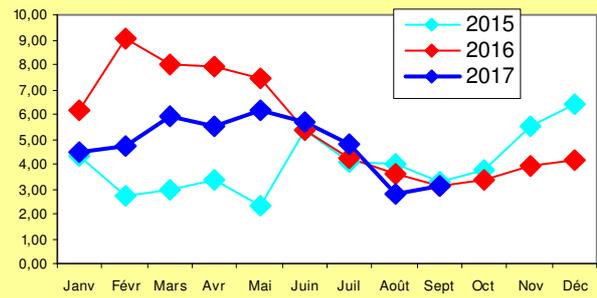
Manioc (racines)



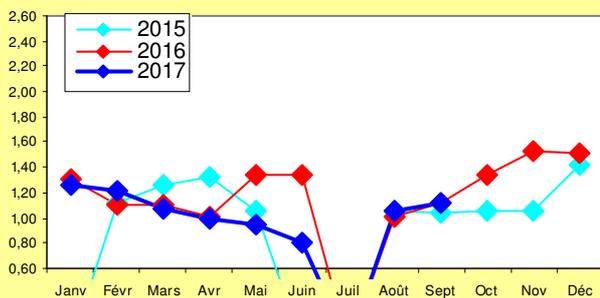
Tomate



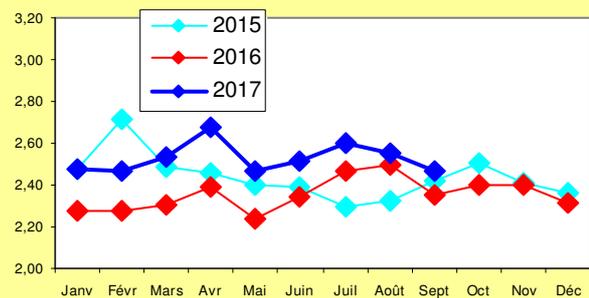
Salade



Fruit à pain

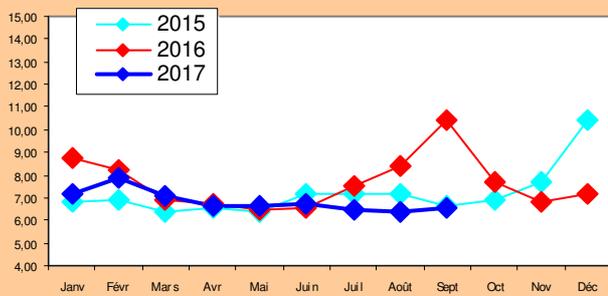


Concombre

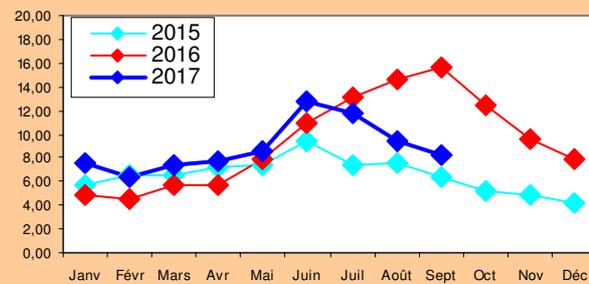


Condiments et produits transformés (moyenne glissante sur 5 semaines des prix)

Jus de citron



Piment békéréou



Agreste

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Directeur de la publication : Jean-Michel BERGES

Service d'Information Statistique et Économique

Rédaction et Composition : DAAF SISE

BP 103 - 97 600 Mamoudzou MAYOTTE

Tél : 02 69 61 12 13 Fax : 02 69 61 10 31

Mél : srise.daaf976@agriculture.gouv.fr

Site Web : daaf.976.agriculture.gouv.fr

Dominique Didot et Dhinou Yves

Impression : SISE



PREFET
DE MAYOTTE